

Conférence de presse « Les profils d'exigences – une aide importante pour le bon choix professionnel » du 23 mars 2015

Profils d'exigences – un complément dans le choix du métier pour plus de succès

Peter Theilkäs, Sous-directeur et responsable de la formation professionnelle viscom swiss print & communication association

Seul le texte prononcé fait foi

«Avons-nous besoin de ces profils d'exigences ? Ne disposons-nous pas déjà de tous les outils nécessaires au recrutement de la relève professionnelle ?». Ainsi était la réaction quasi généralisée des spécialistes contactés en vue de collaborer à l'élaboration de cette importante recherche. Je suppose que mes collègues issus d'autres ortra's ont été confrontés à des réactions semblables.

Avec le recul de trois ans d'intenses travaux, je suis aujourd'hui en mesure d'affirmer avec conviction que le résultat en valait l'enjeu. A l'interface entre les degrés secondaires 1 et 2, nous disposons d'un complément précieux aux outils déjà existants, donnant une aide bienvenue dans le cadre de la recherche d'un métier aux jeunes concernés, à leurs parents, aux corps enseignants, aux conseillers en orientation, mais également aux formateurs en entreprise. Il est difficile d'estimer la précision exacte de ces profils. En revanche, ceux-ci donnent un premier aperçu sur les compétences et les aptitudes dont doit disposer un futur apprenti.

En janvier 2015, lors de la présentation à notre congrès des formateurs en entreprises, Walter Goetze et Peter Wissler du «bureau des questions de formation» (Büro für Bildungsfragen) ont su convaincre le public. On arrive à la conclusion que les profils d'exigences sont un complément utile au concept des «quatre étapes vers le contrat d'apprentissage» appliqué dans notre branche. Les quatre étapes sont la récolte d'informations, le test d'aptitudes, le stage pratique et la signature de contrat d'apprentissage (annexe 1).

Le concept des quatre étapes est un succès. Depuis des années, les ruptures de contrats au sein de la branche sont largement inférieures à la moyenne. Si certaines branches déplorent au taux de ruptures de 20, 25 ou même 30 pour-cent, la branche graphique se situe en dessous de 10 pour-cent. Dans le canton de Berne, les taux de rupture sont de 6.8% (2011), 7.2% 2012, 3.7% (2013) et 3.5% (2014) pour environ 250 contrats regroupant les quatre professions sur les quatre années écoulées. Précisons qu'environ la moitié des personnes concernées ont pu être replacées.

En quelque sorte, les nouveaux profils consistent en la «preuve par neuf» de nos tests d'aptitudes ou vice-versa, sans pouvoir remplacer ceux-ci. Nous conseillerons à nos formateurs les cinq profils d'exigences en les familiarisant avec leur utilisation. Il s'agit en particulier de reconnaître les liens entre les exigences scolaires liés au métier et de les comparer avec les résultats des tests d'aptitudes. Lors d'un premier contact avec le métier, il sera possible d'évaluer sur la base du profil d'exigences, si les chances de réussir le test d'aptitudes sont réalistes.

Les profils permettent aussi des simulations intéressantes! Il est possible de mettre côte à côte des profils pour des métiers apparentés tel que polygraphe/technologue en impression. Des professions

voisines comme polygraphe, interactive media designer ou médiamaticien peuvent être comparées et discutées avec les candidats (annexes 2 et 3).

Ce qui importe pour nous, c'est la réactualisation régulière des profils. Si des changements surviennent dans les contenus de formation, on ne pourra plus se contenter d'adapter les ordonnances, mais également les profils d'exigences. Bref: avec les profils d'exigences, toutes les personnes impliquées disposent d'une aide précieuse dans le choix d'un métier et dans la sélection des futurs apprentis.